

# **DRC4521 (CML4508E) – Droit international humanitaire**

**Delphine Nakache**

**Hiver 2025**

## **Description du cours**

Le droit international humanitaire (DIH) – aussi appelé le droit de la guerre – est un ensemble de règles qui, en temps de conflit armé, protègent les personnes qui ne participent pas ou ne participent plus aux hostilités. Son but principal est de limiter la souffrance humaine en temps de conflit armé. Le DIH régit le traitement des blessés, en plus d'interdire les attaques contre les civils et l'utilisation de certains types d'armes. Il assure la protection des non-combattants, du personnel humanitaire, et des prisonniers de guerre.

## **Objectif du cours**

Le cours a pour but de familiariser les étudiant-e-s aux sources du droit international humanitaire, à ses principes essentiels et ses règles fondamentales. Il s'agira également de savoir qualifier une situation conflictuelle de façon à déterminer si elle correspond à un conflit armé international, un conflit armé non international, ou à une situation de tension interne ou de troubles intérieurs. De cette qualification dépend le choix des règles applicables. Ces dernières sortent parfois du cadre du droit international humanitaire pour s'inscrire dans le cadre du droit international des droits de la personne. D'autres liens existent entre le droit international humanitaire d'une part, et le régime de protection des réfugiés et personnes déplacées d'autre part.

Finalement, l'un des défis du droit international humanitaire réside dans sa mise en œuvre. Quels sont les meilleurs moyens de réaliser celle-ci ? Les tribunaux pénaux internationaux ont-ils un rôle à jouer dans ce domaine ? À la fin du cours, les étudiant-e-s devraient être en mesure de répondre à ces questions et de faire les liens nécessaires.

## **Méthode d'enseignement**

L'enseignement sera en personne.

Chaque cours commencera avec un résumé des points clefs abordés lors du cours précédent. Au cours de cette période, l'emphasis portera sur les points les plus importants et/ou les plus difficiles du cours précédent. Cette période sera suivie d'une présentation magistrale qui se veut la plus interactive possible puisque vous aurez l'occasion durant cette présentation de poser autant de questions que vous le souhaitez. Il y aura aussi plusieurs fois dans le cours des exercices collectifs en lien avec des cas pratiques, que nous ferons ensemble en classe.

## Méthode d'évaluation

1. Un travail de fin de session, valant 50 % de la note finale.
2. Quatre quizz en classe, valant 20 % de la note finale.
3. Le plan du travail de fin de session, valant 20 % de la note finale.
4. Une présentation orale en lien avec le travail de fin de session, valant 10% de la note finale

## Principaux instruments de travail

Toutes les lectures obligatoires peuvent être téléchargées à partir de Brightspace.